



La Liberté
1701 Fribourg
026/ 426 44 11
www.laliberte.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'351
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 525.004
N° d'abonnement: 1073491
Page: 3
Surface: 16'446 mm²

MÉDECINE LÉGALE

Du matériel dernier cri pour les autopsies

Les **Hôpitaux** universitaires de Genève (HUG) utilisent désormais un équipement ultramoderne pour réaliser leurs autopsies. Un espace de 2200 m² est consacré à cette activité. Un étage est dédié à la médecine légale, l'autre à la médecine scientifique.

A l'étage de médecine légale, une salle d'autopsie a été pensée pour disséquer des corps comportant des risques infectieux. Un sas permet d'y accéder. Un système élaboré empêche l'air de sortir dans les couloirs. L'air est toujours aspiré vers la salle, a expliqué hier Tony Fracasso, responsable de l'Unité de médecine forensique.

Cette salle est utilisée, par exemple, pour examiner les corps qui sont en état de décomposition avancée. Elle peut aussi servir en médecine scientifique, lorsqu'il faut autopsier une personne décédée de la maladie de Creutzfeldt-Jakob ou à cause d'un virus très contagieux, voire d'une maladie comme la tuberculose.

Une pièce abrite également un scanner qui permet de réaliser des images post mortem. Un appareil avant-gardiste est utilisé parfois pour injecter dans le corps un produit de contraste.



Il est ainsi possible d'avoir une idée détaillée de l'état des vaisseaux sanguins du défunt et de documenter les lésions avec précision. Grâce à ces nouveaux équipements, Genève se situe parmi les meilleurs instituts médico-légaux de Suisse. En moyenne, à Genève, 200 autopsies sont pratiquées chaque année à la demande de la justice. Les HUG réalisent en outre près de 150 autopsies pour des besoins strictement scientifiques de recherche. ATS/KEYSTONE